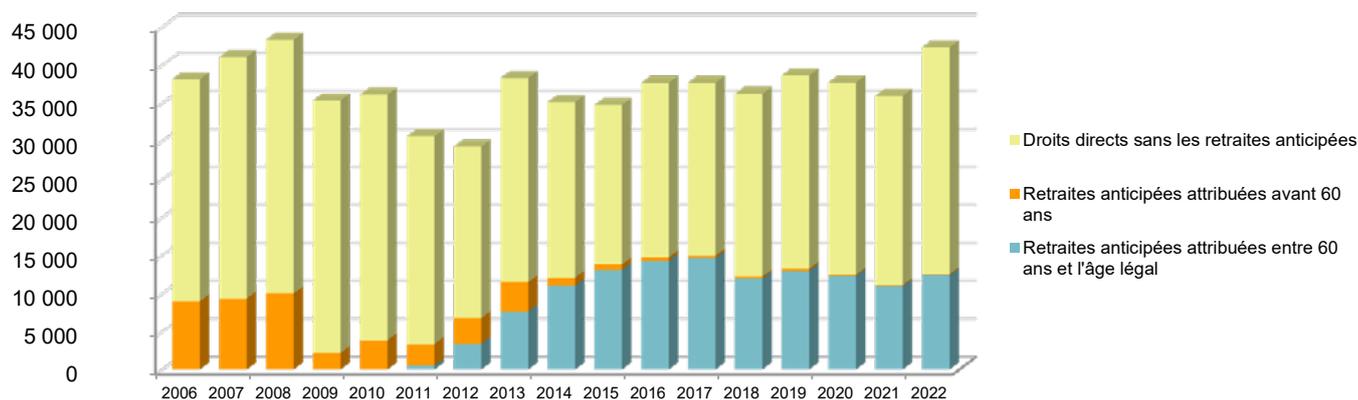




Retraités résidant en Carsat Pays de la Loire

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	21 570	31 697	53 267
Droits directs (retraites personnelles)	19 810	22 517	42 327
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 760	9 180	10 940
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 049	1 526	2 575

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 859	4 245	13 104
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,6 ans	62,3 ans
Droits dérivés	77,4 ans	74,6 ans	75,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,8%	10,7%	9,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	11,4%	12,7%	12,1%

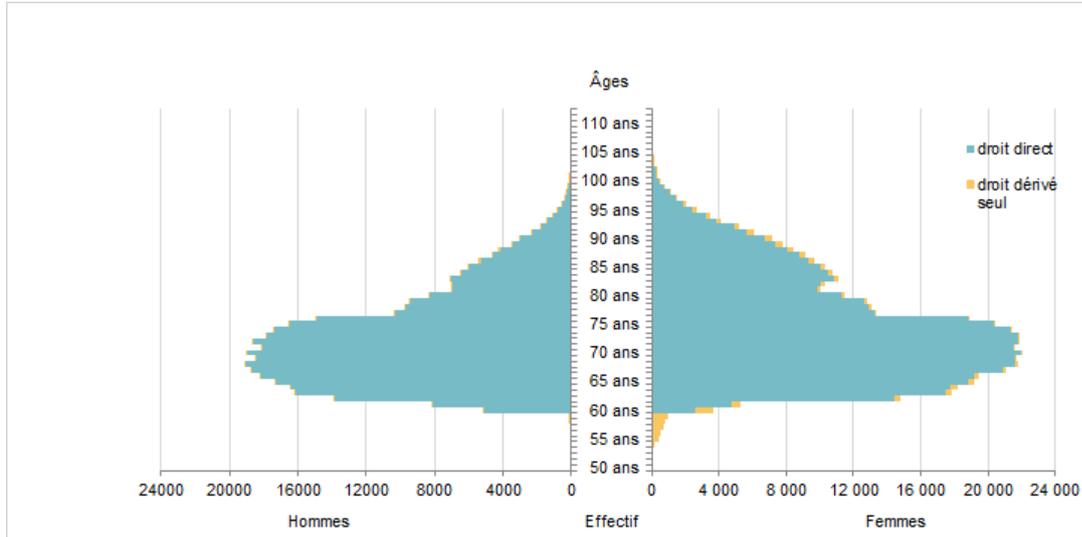
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	376 501	488 250	864 751
Retraités percevant un droit direct seul	360 420	359 683	720 103
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 974	13 935	16 909
Retraités percevant les deux à la fois	13 107	114 632	127 739
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,2%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	132 823	63 173	195 996
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	973 €	746 €	845 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,3%	47,2%	33,6%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

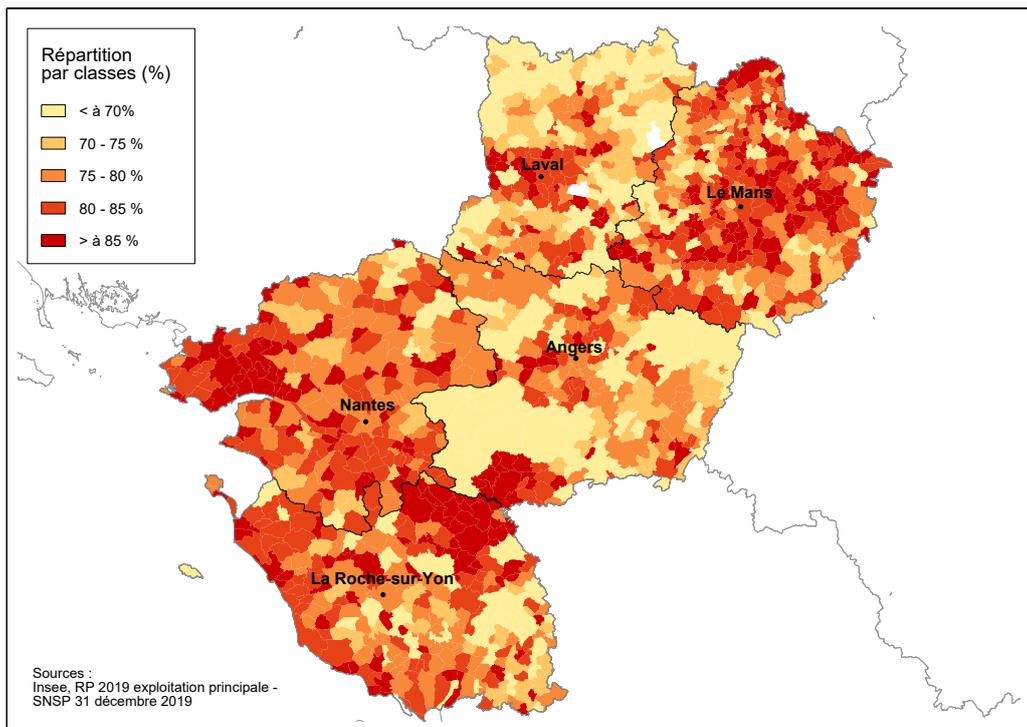
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Pays de la Loire



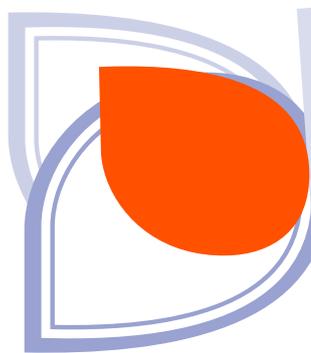
Prestataires payés par la Carsat Pays de la Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
44 - Loire-Atlantique	116 067	152 260	268 327
49 - Maine-et-Loire	71 040	94 801	165 841
53 - Mayenne	27 865	36 507	64 372
72 - Sarthe	54 896	68 787	123 683
85 - Vendée	66 556	86 948	153 504
Total Carsat Pays de la Loire	336 424	439 303	775 727
Total hors Carsat Pays de la Loire	16 793	21 237	38 030
Ensemble des prestataires	353 217	460 540	813 757

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



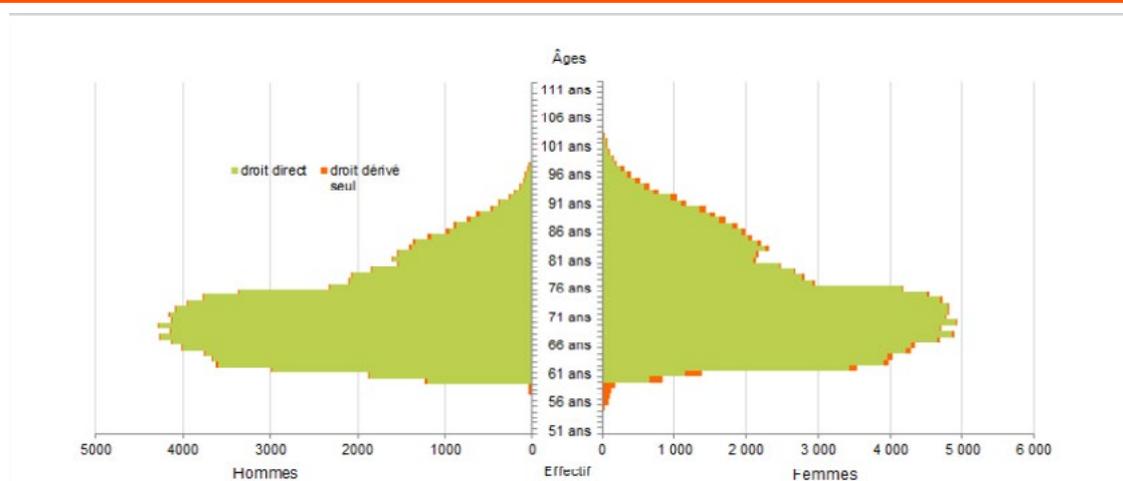


Retraités résidant dans le département

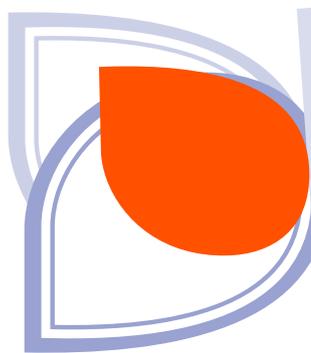
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 457	7 028	11 485
Droits directs (retraites personnelles)	4 019	4 934	8 953
Droits dérivés (retraites de réversion)	438	2 094	2 532
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	160	284	444
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 999	986	2 985
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	76,6 ans	74,0 ans	74,5 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	83 619	105 988	189 607
Retraités percevant un droit direct seul	79 863	79 241	159 104
Retraités percevant un droit dérivé seul	688	2 904	3 592
Retraités percevant les deux à la fois	3 068	23 843	26 911
Minimum vieillesse ⁽²⁾	1,5%	2,1%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	31 415	14 848	46 263
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,6 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	967 €	741 €	840 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,3%	48,1%	33,9%

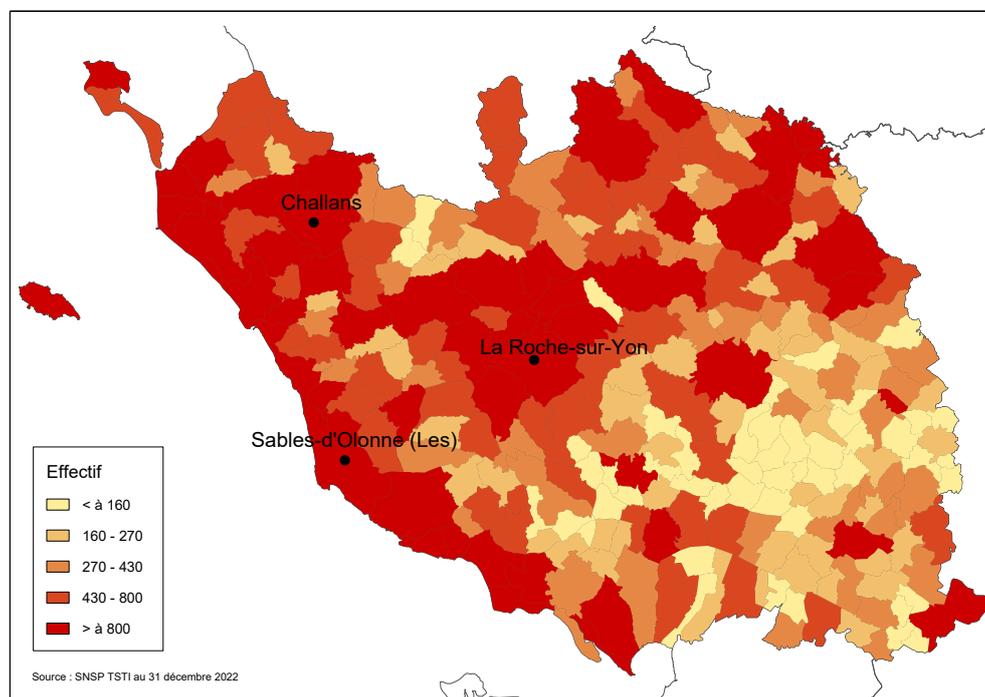
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



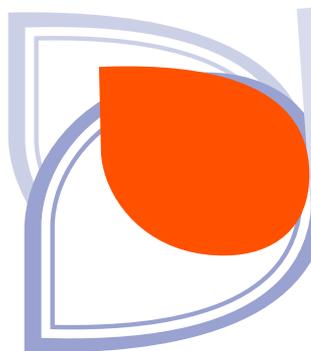
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
La Roche-sur-Yon			
Nombre total de retraités	5 066	7 262	12 328
Retraités percevant un droit direct seul	4 865	5 316	10 181
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	238	255
Retraités percevant les deux à la fois	184	1 708	1 892
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	4,3%	4,1%
Les Sables-d'Olonne			
Nombre total de retraités	4 258	6 324	10 582
Retraités percevant un droit direct seul	4 084	4 554	8 638
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	168	186
Retraités percevant les deux à la fois	156	1 602	1 758
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	2,5%	2,4%
Challans			
Nombre total de retraités	3 099	4 215	7 314
Retraités percevant un droit direct seul	2 971	3 049	6 020
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	111	127
Retraités percevant les deux à la fois	112	1 055	1 167
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,4%	2,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

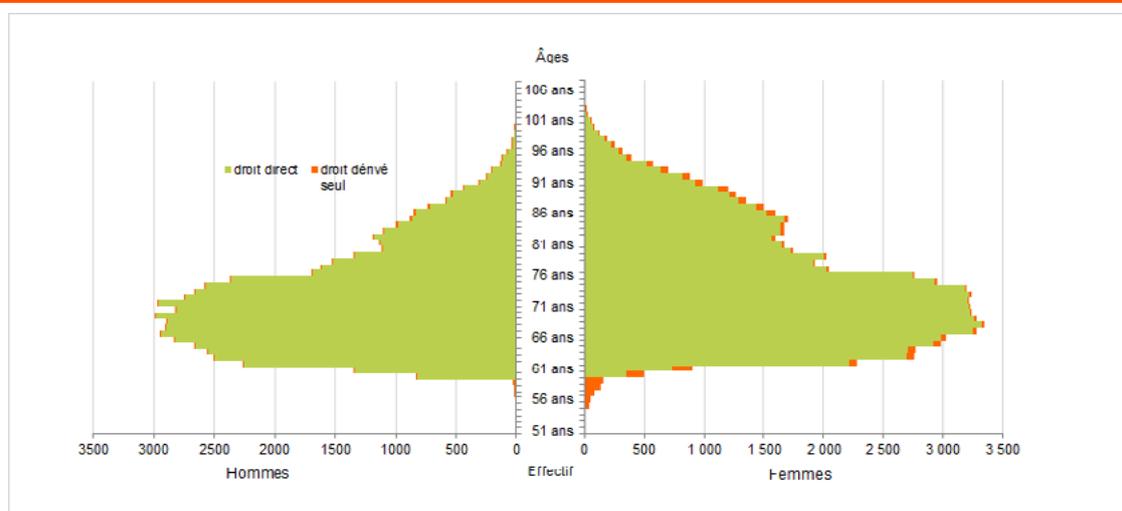


Retraités résidant dans le département

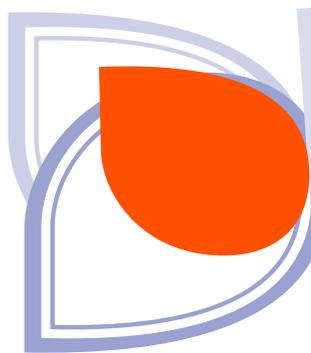
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 382	4 968	8 350
Droits directs (retraites personnelles)	3 067	3 410	6 477
Droits dérivés (retraites de réversion)	315	1 558	1 873
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	187	272	459
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 436	699	2 135
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	77,6 ans	74,7 ans	75,2 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	59 882	75 032	134 914
Retraités percevant un droit direct seul	57 295	53 747	111 042
Retraités percevant un droit dérivé seul	385	2 239	2 624
Retraités percevant les deux à la fois	2 202	19 046	21 248
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	2,7%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 032	10 737	32 769
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	974 €	753 €	851 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,8%	46,7%	32,8%

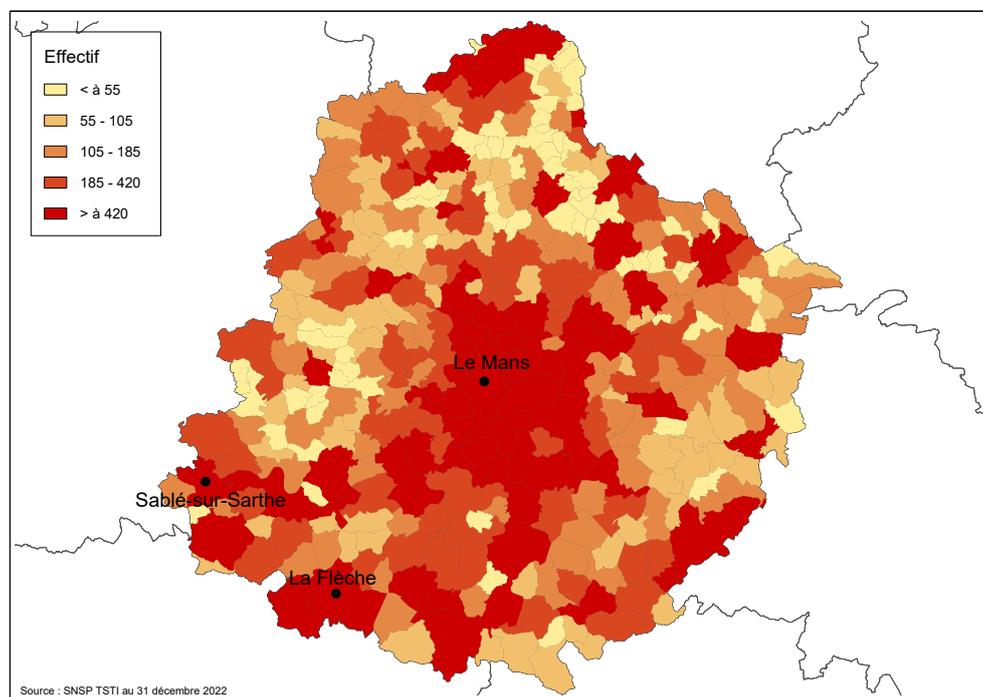
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune

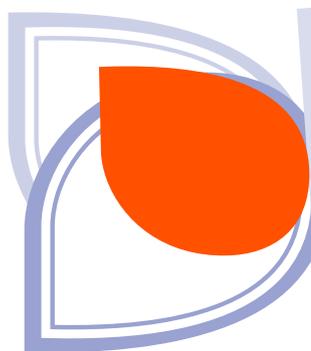


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Le Mans			
Nombre total de retraités	12 799	18 947	31 746
Retraités percevant un droit direct seul	12 359	13 221	25 580
Retraités percevant un droit dérivé seul	30	553	583
Retraités percevant les deux à la fois	410	5 173	5 583
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	4,5%	4,7%
La Flèche			
Nombre total de retraités	1 725	2 371	4 096
Retraités percevant un droit direct seul	1 640	1 646	3 286
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	75	84
Retraités percevant les deux à la fois	76	650	726
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	2,6%	2,8%
Sablé-sur-Sarthe			
Nombre total de retraités	1 203	1 759	2 962
Retraités percevant un droit direct seul	1 140	1 189	2 329
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	39	47
Retraités percevant les deux à la fois	55	531	586
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,6%	3,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

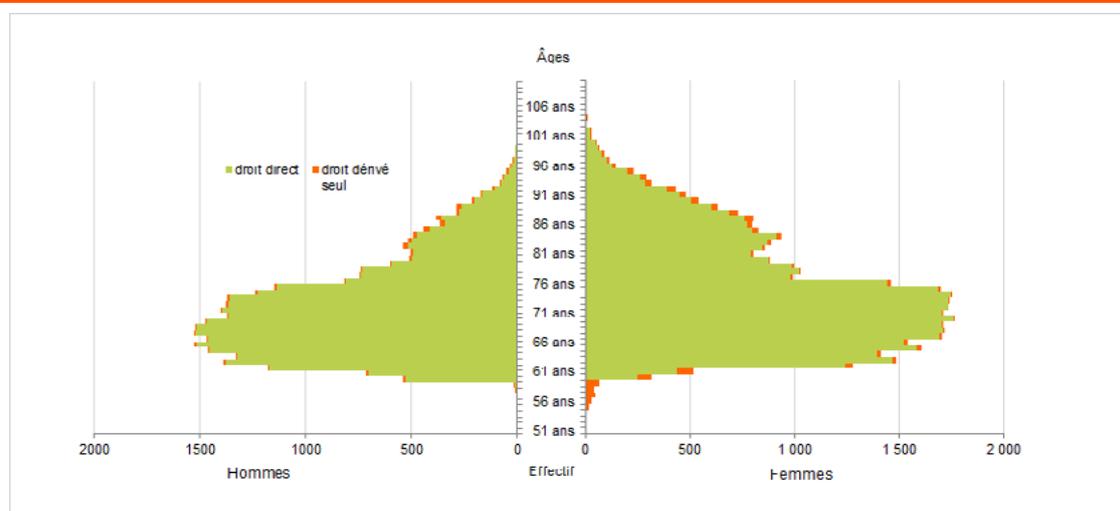


Retraités résidant dans le département

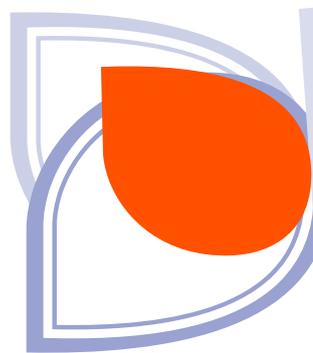
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 740	2 419	4 159
Droits directs (retraites personnelles)	1 577	1 724	3 301
Droits dérivés (retraites de réversion)	163	695	858
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	72	99	171
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	821	457	1 278
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,3 ans	61,9 ans
Droits dérivés	79,2 ans	74,7 ans	75,5 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	30 125	39 347	69 472
Retraités percevant un droit direct seul	28 440	29 425	57 865
Retraités percevant un droit dérivé seul	439	1 071	1 510
Retraités percevant les deux à la fois	1 246	8 851	10 097
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,0%	2,4%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 269	7 138	19 407
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	926 €	717 €	808 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,4%	48,7%	35,5%

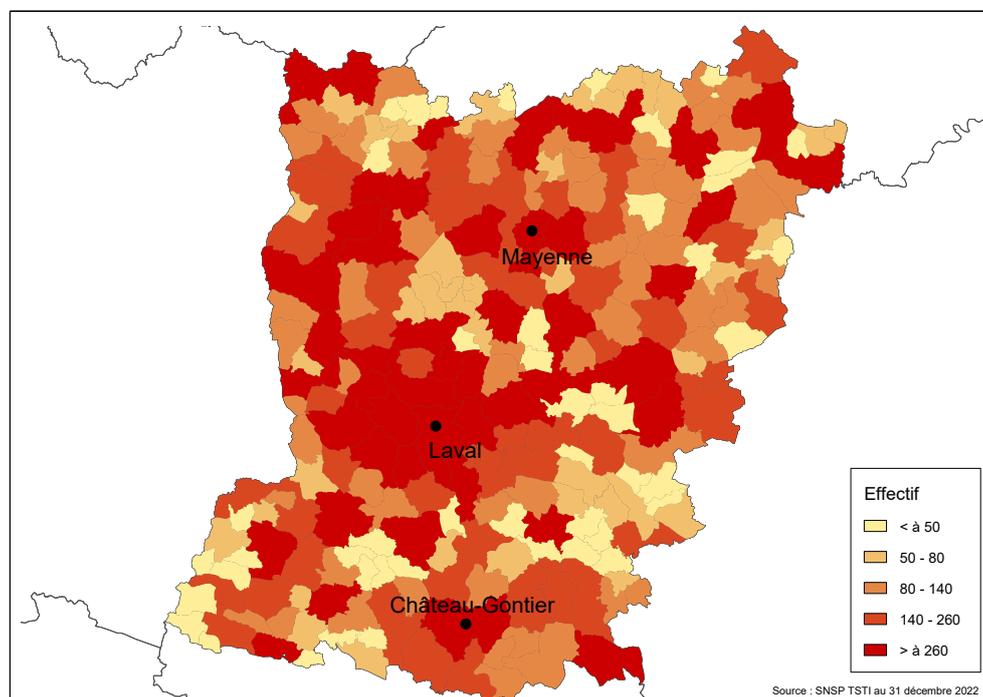
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



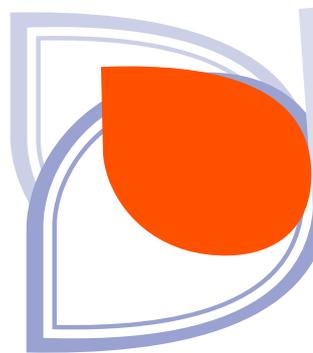
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Laval			
Nombre total de retraités	4 483	6 600	11 083
Retraités percevant un droit direct seul	4 290	4 662	8 952
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	174	186
Retraités percevant les deux à la fois	181	1 764	1 945
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,2%	4,1%
Mayenne			
Nombre total de retraités	1 457	2 069	3 526
Retraités percevant un droit direct seul	1 367	1 512	2 879
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	33	44
Retraités percevant les deux à la fois	79	524	603
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	3,0%	2,8%
Château-Gontier-sur-Mayenne			
Nombre total de retraités	1 449	1 993	3 442
Retraités percevant un droit direct seul	1 359	1 442	2 801
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	48	70
Retraités percevant les deux à la fois	68	503	571
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,1%	2,5%	2,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

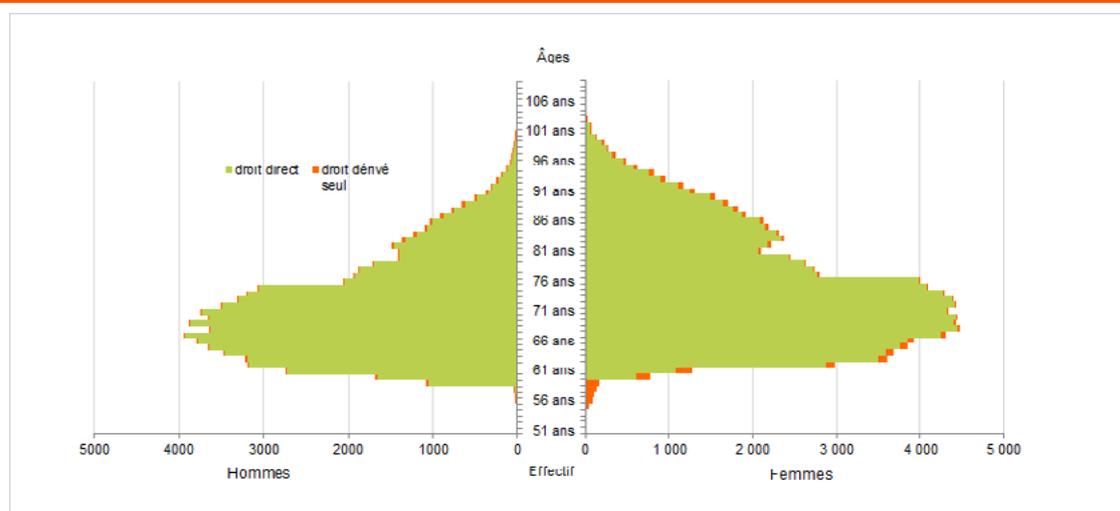


Retraités résidant dans le département

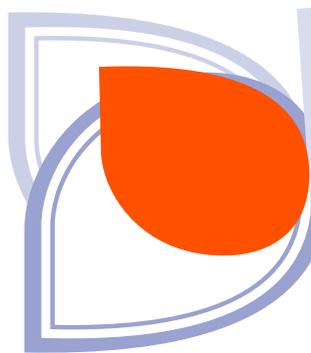
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 381	6 341	10 722
Droits directs (retraites personnelles)	3 969	4 524	8 493
Droits dérivés (retraites de réversion)	412	1 817	2 229
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	200	290	490
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 842	926	2 768
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	78,6 ans	74,9 ans	75,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	75 916	101 227	177 143
Retraités percevant un droit direct seul	72 088	75 431	147 519
Retraités percevant un droit dérivé seul	831	2 509	3 340
Retraités percevant les deux à la fois	2 997	23 287	26 284
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,1%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	27 109	13 233	40 342
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	955 €	751 €	839 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,3%	47,5%	34,4%

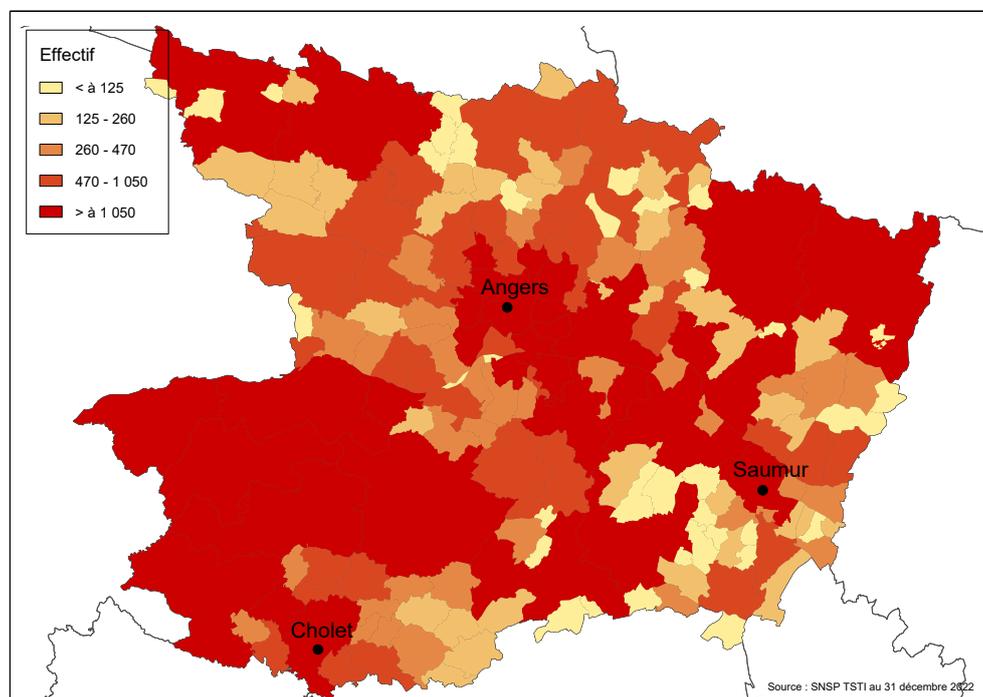
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



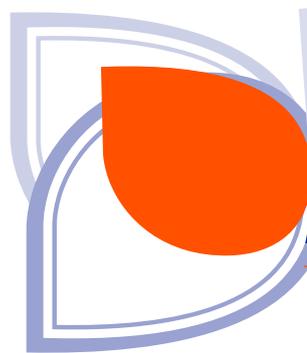
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angers			
Nombre total de retraités	10 488	17 073	27 561
Retraités percevant un droit direct seul	10 107	12 409	22 516
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	425	460
Retraités percevant les deux à la fois	346	4 239	4 585
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	5,0%	5,3%
Cholet			
Nombre total de retraités	5 875	7 902	13 777
Retraités percevant un droit direct seul	5 620	5 534	11 154
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	157	172
Retraités percevant les deux à la fois	240	2 211	2 451
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,9%	2,7%	2,4%
Saumur			
Nombre total de retraités	2 841	4 270	7 111
Retraités percevant un droit direct seul	2 701	2 974	5 675
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	131	149
Retraités percevant les deux à la fois	122	1 165	1 287
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	4,5%	3,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

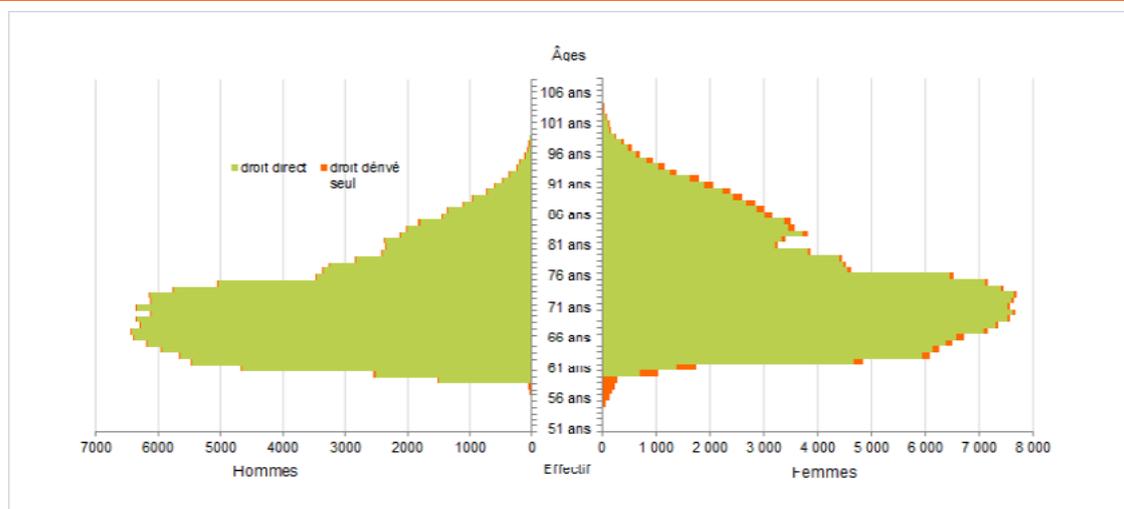


Retraités résidant dans le département

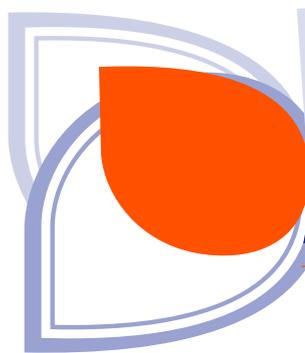
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 610	10 941	18 551
Droits directs (retraites personnelles)	7 178	7 925	15 103
Droits dérivés (retraites de réversion)	432	3 016	3 448
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	430	581	1 011
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 761	1 177	3 938
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,7 ans	62,5 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,6 ans	74,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	126 959	166 656	293 615
Retraités percevant un droit direct seul	122 734	121 839	244 573
Retraités percevant un droit dérivé seul	631	5 212	5 843
Retraités percevant les deux à la fois	3 594	39 605	43 199
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,7%	2,8%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	39 998	17 217	57 215
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	997 €	750 €	857 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,5%	46,4%	32,9%

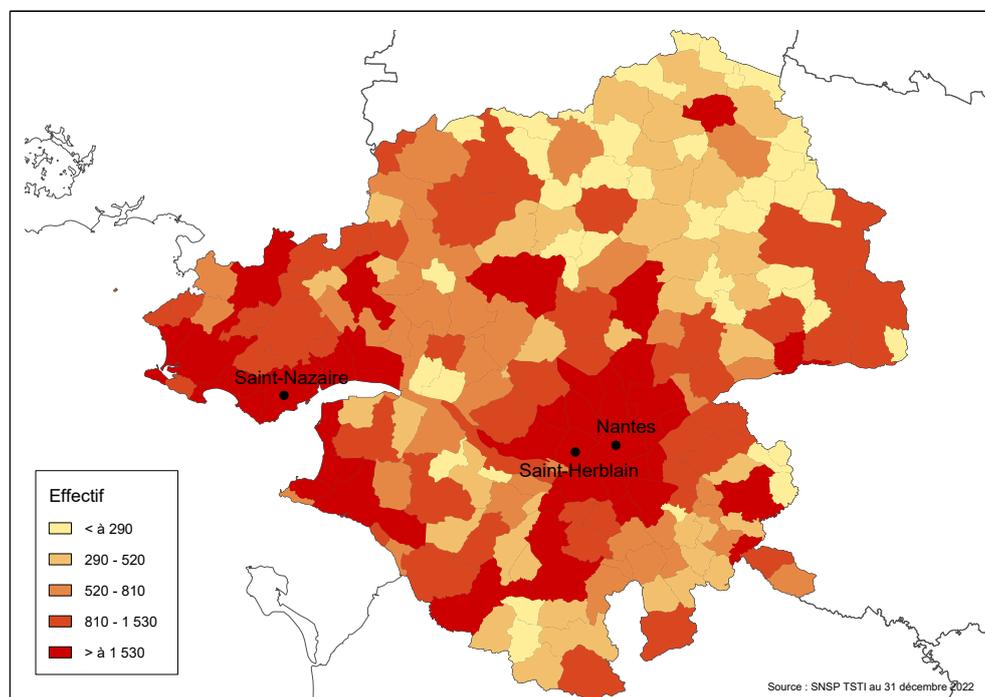
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nantes			
Nombre total de retraités	18 610	28 243	46 853
Retraités percevant un droit direct seul	18 093	20 910	39 003
Retraités percevant un droit dérivé seul	42	810	852
Retraités percevant les deux à la fois	475	6 523	6 998
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	5,5%	6,3%
Saint-Nazaire			
Nombre total de retraités	7 583	10 821	18 404
Retraités percevant un droit direct seul	7 368	7 291	14 659
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	375	397
Retraités percevant les deux à la fois	193	3 155	3 348
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,5%	4,5%
Saint-Herblain			
Nombre total de retraités	3 868	5 707	9 575
Retraités percevant un droit direct seul	3 748	4 088	7 836
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	167	174
Retraités percevant les deux à la fois	113	1 452	1 565
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,2%	3,7%	3,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".